

Interview / En Bref / Le mag / Société / Accueil

PLUS DE "INTERVIEW"



11 mai 2011

Les sages-femmes se mobilisent

Interview de Marie-Josée Keller, présidente du Conseil national de l'ordre des sages-femmes

J'AIME 3

Par Ide Parenty



Photos AFP

Les sages-femmes seront dans la rue aujourd'hui pour défendre leur statut et faire reconnaître leur profession. Nous avons interrogé Marie-Josée Keller, présidente du Conseil national de l'ordre des sages-femmes, pour comprendre leurs revendications.

Que signifie être sage-femme aujourd'hui ?

Marie-Josée Keller. - Les compétences des sages-femmes ont évolué depuis quelques années. Ce sont toujours les spécialistes du suivi de la grossesse et de

Quelles seront les revendications des sages-femmes au cours de la manifestation d'aujourd'hui ?

D'abord, que les études pour devenir sage-femme soient intégrées dans les universités. Ensuite, que notre travail soit davantage reconnu pour qu'il puisse mieux répondre aux besoins des femmes. Nous demandons notamment à revoir le plan de périnatalité pour permettre un accompagnement personnalisé : une sage-femme pour une patiente. Et que l'ouverture des maisons de naissance soit possible.

l'accouchement qui ne présente pas de pathologie. Mais, depuis 2004, elles ont aussi la possibilité de faire le diagnostic de grossesse et de délivrer la contraception. Enfin, depuis la loi de 2009, elles peuvent également faire le suivi gynécologique chez la femme en bonne santé.

Quelles difficultés rencontrez-vous au quotidien ?

En dix ans, la moitié des maternités ont fermé et ont été regroupées dans de grands centres où les accouchements sont médicalisés. On n'y fait pas la différence entre une femme en bonne santé et une femme qui a une pathologie. Mais la venue au monde d'un enfant n'est pas une opération chirurgicale, c'est un processus physiologique et psychologique qui demande un accompagnement personnalisé. Pourtant, dans ces centres, les sages-femmes peuvent suivre jusqu'à cinq patientes. La prise en charge est donc forcément fragmentée et médicalisée.

À l'hôpital, les sages-femmes ont un statut paramédical alors qu'elles font partie du corps médical. Et en libéral, leurs tarifs n'ont pas été réévalués depuis 2002 ! Nous demandons donc une reconnaissance statutaire. De toutes les professions de santé libérales, ce sont les sages-femmes qui ont les plus bas revenus (*elles débutent à 1 500 euros nets, NDLR*). Des cabinets ferment alors qu'il y a de véritables besoins. Elles sont pourtant parfaitement formées pour les grossesses non pathologiques, qui représentent tout de même 70 % des femmes.

ARTICLE PRÉCÉDENT